

DÉFINITIONS

Les expressions ci-dessous utilisées dans le Contrat commençant par une majuscule auront la signification suivante :

« **Abonné** » désigne indifféremment (i) toute personne physique Acteur de santé exerçant à titre libéral, (ii) toute personne morale de droit privé regroupant des Acteurs de santé pour l'exercice de leur profession et (iii) toute personne morale de droit public regroupant des Acteurs de santé pour l'exercice de leur profession, bénéficiant d'un Abonnement.

« **Abonnement** » désigne le fait pour un Abonné de souscrire aux Services par le biais de la signature Électronique d'un Contrat avec Doctolib.

« **Accord sur la protection des Données à caractère personnel** » désigne le contrat entre l'Utilisateur et Doctolib encadrant les traitements des Données à caractère personnel effectués pour l'exécution des Services.

« **Acteur de santé** » désigne les professionnels intervenant dans le secteur de la santé, et qui sont éligibles à l'utilisation des Services.

« **Administrateur** » désigne une personne désignée par l'Abonné dont la mission est de gérer la création/suppression et l'accès aux Comptes Utilisateurs au sein d'une même organisation. L'Administrateur est sous la responsabilité pleine et entière de l'Abonné.

« **Assistant** » désigne tout type de personnel (i) assistant un Abonné ou un Utilisateur et (ii) effectuant des actions au nom et pour le compte dudit Abonné ou Utilisateur, tels que le personnel administratif, les secrétaires médicales, assistants médicaux ou dentaires et auxiliaires médicaux.

« **Compte Connecté** » désigne le compte de dépôt hébergé chez le Prestataire de Services de Paiement (PSP) partenaire de Doctolib permettant de recevoir les paiements en ligne des Téléconsultations.

« **Connecteur** » désigne une interface de programmation permettant à deux logiciels, système d'information ou applications, de communiquer via le réseau Internet.

« **Contrat** » désigne l'ensemble contractuel suivant : Pour un Abonné (i) Les Conditions d'Abonnement ; (ii) les définitions et (iii) l'Accord sur la protection des Données à caractère personnel. Pour un Utilisateur (i) Les Conditions d'Utilisation ; (ii) les définitions et (iii) l'Accord sur la protection des Données à caractère personnel. Ces documents sont mis à la disposition de l'Abonné et de l'Utilisateur, en version électronique (i) lors de l'Abonnement et de la création du Profil utilisateur ; (ii) À tout moment durant l'Abonnement, en accédant à leur compte sur le site pro.doctolib.fr ; et (iii) À l'issue de l'Abonnement sur demande écrite.

« **Conditions d'Abonnement** » ou « **CA** » désigne les conditions d'abonnement aux Services.

« **Conditions d'Utilisation** » ou « **CU** » désigne les conditions d'utilisation applicables aux Services.

« **Coûts de Services** » désignent les différentes charges, telles que (i) les prix des Abonnements forfaitaires et (ii) les frais de transaction applicables à chaque Téléconsultation, dont l'Abonné doit s'acquitter pour bénéficier de l'accès aux Services.

« **Date d'entrée en vigueur** » désigne la date d'acceptation de l'Abonnement par Doctolib.

« **Doctolib** » désigne Doctolib, Société par Actions Simplifiées, inscrite au RCS de Nanterre sous le numéro 794 598 813, dont le siège social est sis 54 quai Charles Pasqua 92300 Levallois Perret.

« **Document** » désigne tout type de document en lien avec la santé du Patient ou le remboursement de ses soins.

« **Donnée Abonné** » désigne les données de l'Abonné (incluant des Données à caractère personnel) (i) transférées par l'Abonné à Doctolib, et/ou (ii) collectées par Doctolib, dans le but de fournir les Services.

« **Donnée Utilisateur** » désigne (a) les données de l'Utilisateur (incluant des Données à caractère personnel) (i) transférées par l'Utilisateur à Doctolib, et/ou (ii) collectées par Doctolib, dans le but de fournir les Services; et/ou (iii) mentionnées par l'Utilisateur sur sa fiche profil et disponibles sur le Portail Patient; (iv) mentionnées dans les emails et SMS envoyés aux Patients ; (v) partagées par un Utilisateur à un Patient sur quelque support que ce soit ; ainsi que (b) tout document de quelque nature que ce soit, téléchargé, diffusé, collecté ou mis en ligne par un Utilisateur sur la Plateforme Doctolib.

« **Données à caractère personnel** » désigne toute information concernant une personne physique identifiée ou identifiable telle que définie par le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

« **Équipement** » désigne tout type de matériels tels que ordinateurs, casques, micros, webcams, téléphones et tablettes, progiciels médicaux et moyens de communication électronique permettant l'accès et l'utilisation des Services.

« **Identifiant** » désigne l'identifiant personnel associé à un Profil Utilisateur ainsi que tout code confidentiel ou mot de passe délivré à l'Utilisateur par Doctolib puis modifié par l'Utilisateur pour s'identifier afin d'accéder aux Services.

« **Information Confidentielle** » désigne (i) le Contrat, (ii) toutes informations de nature financière, juridique, commerciale, technique, informatique ou administrative, (iii) tous documents ou informations concernant l'accès aux Services, (iv) toutes informations qui pourraient avoir pour effet de favoriser les intérêts d'une entreprise concurrente ainsi que (v) toutes autres informations que les Parties peuvent être amenées à se communiquer, directement ou indirectement, par écrit, oralement, sous quelque forme et support que ce soit et qui, en raison de leur nature ou des circonstances de leur divulgation devraient être raisonnablement considérées comme confidentielles. Les Informations Confidentielles ne comprennent pas les informations qui (i) sont dans le domaine public avant leur communication ou divulgation ; et/ou (ii) sont déjà connues de la Partie destinataire avant leur communication ou divulgation ;

et/ou (iii) sont obtenues légalement d'un tiers qui était en droit de les transmettre ; et/ou (iv) dont l'une des Parties a autorisé à l'autre par écrit la divulgation, et ce avant que lesdites informations soient divulguées.

« **Patient** » désigne toute personne physique ayant ou non un compte Doctolib qui a été ou va être soumise à une consultation avec un Acteur de santé et qui est prise en charge par ce dernier.

« **Parties** » désigne conjointement (i) pour les Conditions d'Abonnement, Doctolib et l'Abonné ; et (ii) pour les Conditions d'Utilisation, Doctolib et l'Utilisateur.

« **Plateforme Doctolib** » désigne l'ensemble logiciel desktop accessible en ligne sur le site pro.doctolib.fr ou mobile accessible via les différents « Apps store » du marché permettant à l'Abonné et/ou à l'Utilisateur d'accéder à plusieurs modules de Services, lui permettant notamment de (i) gérer un agenda, (ii) éditer les informations visibles sur le Portail Patient, (iii) constituer un fichier de Patients (iv) accéder et de consulter des Documents déposés sur la Plateforme; (v) communiquer avec d'autres Acteurs de santé ou ses Patients; (vi) gérer un service de Téléconsultation

« **Portail Patient** » désigne le site Internet www.doctolib.fr ainsi que toutes ses composantes graphiques, sonores, visuelles, logicielles et textuelles.

« **Proche** » désigne toute personne physique identifiée par un Patient et pour lequel le Patient prend rdv directement via son compte patient.

« **Profil Utilisateur** » désigne la fiche profil de l'Utilisateur créé par Doctolib ou par l'Abonné après la validation de l'Abonnement et permettant à l'Utilisateur d'utiliser les Services.

« **Propriété Intellectuelle** » désigne (i) l'ensemble des droits de propriété intellectuelle, quels que soient leur nature et leur forme, susceptible d'exister ou de bénéficier d'une protection dans le monde, incluant les oeuvres de l'esprit, le droits d'auteur et droits voisins, le copyright, les dessins et modèles, les logiciels et codes sources, les marques, noms commerciaux et logos, les noms de domaine et autres signes distinctifs, les bases de données, ainsi que les inventions, brevets et savoir-faire, indépendamment qu'ils soient ou puissent être déposés, ainsi que les mises à jour, les améliorations, les modifications, les configurations, les extensions et les travaux dérivés de tout ou partie de ces éléments, et (ii) les droits de la personnalité, le droit au respect de la vie privée, et le droit à l'image.

« **PSP** » désigne le prestataire de services de paiement partenaire de Doctolib auprès duquel les Comptes Connectés sont ouverts par les Abonnés et/ou les Utilisateurs.

« **RGPD** » désigne le Règlement Général sur la Protection des Données (UE) 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données abrogeant la directive 95/46/CE. Les termes « **Catégories particulières de données à caractère personnel** », « **Clause Contractuelle Type** », « **Personne concernée** », « **Responsable de traitement** », « **Sous-traitant** », «

Traitement », « **Transfert** » et « **violation de Donnée à caractère personnel** » ont le sens qui leur est attribué par le RGPD.

« **Service** » désigne le ou les Services mis à disposition de l'Abonné et des Utilisateurs pour les besoins de leurs activités professionnelles sur le site pro.doctolib.fr. Les Services comprennent notamment le Service d'Agenda et les éventuels Services Supplémentaires souscrits par l'Abonné.

« **Service d'Agenda** » désigne le service fondamental de gestion des rendez-vous des Acteurs de santé conçu et développé par Doctolib. Le Service d'Agenda inclut notamment la mise à disposition en mode SaaS (i) d'un calendrier disposant de dizaines de fonctionnalités innovantes; (ii) un module de prise de rendez-vous en ligne et de gestion de fiche Profil Utilisateur sur le site doctolib.fr et (iii) le support associé. Le Service d'Agenda peut comprendre, en option et à des conditions spécifiques, la mise à disposition d'un connecteur entre la Plateforme Doctolib et tout autre logiciel médical utilisé par l'Abonné si l'éditeur dudit logiciel est partenaire de Doctolib.

« **Service de Téléconsultation** » désigne la mise à disposition par Doctolib à l'Utilisateur d'un outil permettant (i) d'effectuer une consultation à distance par vidéotransmission pour un Patient programmé; (ii) d'envoyer des informations de manière électronique; et (iii) de collecter le paiement en ligne. Le Service de Téléconsultation est un Service Supplémentaire.

« **Service Clients** » désigne le service clients Doctolib dont l'adresse postale, l'adresse email et le numéro de téléphone figurent sur la facture.

« **Service Supplémentaire** » désigne toute prestation, service ou outil supplémentaire au Service d'Agenda et qui engendre une facturation supplémentaire.

« **Signature Électronique** » désigne un processus électronique, notamment le fait de cliquer sur un bouton d'acceptation numérique, joint à un document électronique ou logiquement associé à celui-ci permettant à une personne de consentir au contenu du document électronique concerné.

« **Téléconsultation** » désigne une consultation entre un Acteur de la santé et un Patient, réalisée à distance par vidéotransmission. La Téléconsultation peut être autonome ou accompagnée.

« **Utilisateur** » désigne (i) un Abonné utilisant les Services, et/ou (ii) tout Acteur de santé ou Assistant autorisé par un Abonné ou par un autre Utilisateur à utiliser le Service.